



Avis d'Appel d'Offres national ouvert N° 02/AONO/SP/C.BANA/RTE/ CIPM/ 2023
du **31 JAN 2023** pour les travaux d'aménagement de la route communale
carrefour limeu - carrefour Djokodeu (petit paris) avec construction d'un ponceau
de portée 6ml sur la rivière chi ndissi à BANA dans la commune de BANA,
Département du Haut-Nkam, Région de l'ouest à BANA, en procédure d'urgence

Financement :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du budget d'investissement public 2023, le Maire de la commune de Bana lance un Appel d'Offres *national ouvert* pour les travaux sus indiqués.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Débroussaillage ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt ;
- Curage du lit des cours d'eau ;
- Enrochements ;
- Fouilles en terrain ordinaire;
- Construction des appuis en béton armé ;
- Mise en place de garde-corps mixte acier-béton
- Peinture anti-rouille et de protection des aciers ;
- Maintien de la circulation.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-sept millions de francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit Camerounais

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement publics de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet dans les 48 h
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée,
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Entreprise interdite de la commande publique
- Non-conformité du modèle de soumission

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- capacité financière ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- 4- Références du soumissionnaire dans le domaine similaire ;

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les Capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du DAO et de l'évaluation de l'offre financière, sera adjudicataire du présent marché. Il est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution. Faute pour lui de se présenter, la lettre commande sera attribuée au suivant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Mairie de Bana.

31 JAN 2023

Fait à Bana, le 31 JAN 2023



Ampliations :

- DRMINMAP Ouest
- ARMP/Ouest
- CIPM
- Affichage
- Archives